

Appel à la solidarité de collectivités, de chercheurs, de fondations et d'associations

Enquête sur l'exploitation des mines d'uranium de Faléa, au Mali, réalisée par LaRevueDurable avec Agnès Sinai*

Dans le visage et la voix de Many Camara se lit et s'entend la conviction que l'espoir reste de mise, qu'il y a toujours quelque chose à entreprendre, qu'il n'est jamais trop tard pour faire preuve d'intelligence face à l'adversité. Même si cette adversité prend la forme, en l'occurrence, d'une armée d'excavatrices géantes prêtes à réduire en bouillie des roches radioactives sous les champs cultivés depuis des millénaires par des paysans qui n'ont rien demandé à personne.

Les excavatrices ne sont pas des chars d'assaut qui avancent impitoyablement : nous avons le pouvoir de les ralentir, de les orienter, voire de les arrêter, prouve par ses actes Many Camara, émissaire en Europe de l'Association des ressortissants et des amis de la commune de Faléa (Aracf), située à l'ouest du Mali, et touchée de plein fouet par la quête de ressources minières. Tout dépend de nous, de notre faculté à vouloir d'autres pratiques et à agir pour donner une pleine expression à cette volonté.

Là où nombreux sont ceux qui pleurent devant l'incommensurable propension humaine à tout détruire depuis que l'humanité en a les moyens techniques et industriels, là où beaucoup verseraient dans une rage désespérée susceptible de déboucher sur une révolte violente à l'image du quatuor à l'œuvre dans *Le gang de la clef à molette* d'Edward Abbey, Many Camara et l'Aracf ont des propositions constructives à faire aux villageois et aux paysans de Faléa, à l'entreprise minière canadienne qui s'apprête à forer son sous-sol, aux institutions maliennes et à la société civile mondiale.

L'Aracf, fondamentalement, compte sur la solidarité. Et ce qui paraît banal au premier abord est en fait, à y regarder d'un peu plus près, révolutionnaire. C'est d'abord, bien sûr, une solidarité traditionnelle en Afrique que l'Aracf vise, celle qui lie les personnes originaires d'un village à leurs familles restées au pays. Mais elle cherche aussi, de façon très ambitieuse et novatrice pour le projet dont il est question ici, à stimuler une solidarité à l'échelle du monde.

* Agnès Sinai est journaliste à Paris et, désormais, correspondante de la rédaction de LaRevueDurable en France.

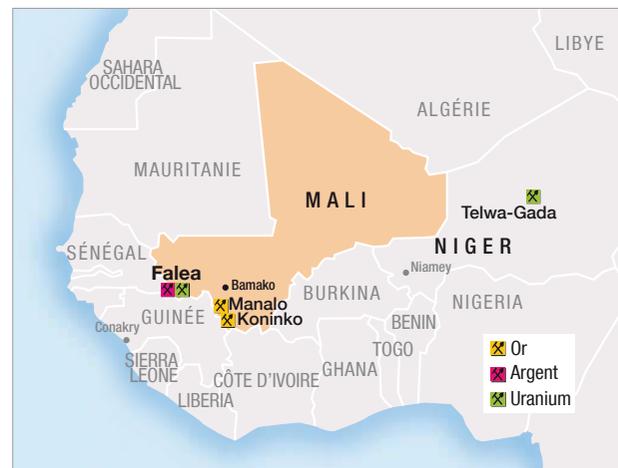
L'Aracf veut documenter de A à Z, du point zéro, c'est-à-dire avant l'exploitation des mines de Faléa, au point d'arrivée, qui est encore ouvert, l'histoire et le devenir de ces terres et des populations qui y vivent. Les machines, routes et travailleurs qui vont bientôt débarquer menacent de laminer cette région aujourd'hui productive et préservée. Tout cela à cause des besoins insatiables des pays « riches » en énergie, en l'occurrence nucléaire, et en métaux, en l'occurrence l'aluminium.

Voilà pourquoi l'Aracf et les organisations européennes (essentiellement suisses et françaises) impliquées dans le sauvetage de Faléa lancent, notamment via LaRevueDurable, un appel à l'aide, au soutien, à l'engagement. Elles veulent créer une veille internationale de collectivités solidaires et établir des partenariats avec le milieu académique partout dans le monde.

Veille internationale de collectivités solidaires

La commune de Faléa recherche des correspondants dans une cinquantaine de collectivités du monde, à l'instar de Genève, afin de :

- fournir un appui institutionnel à l'Aracf ;
- rassembler assez de moyens pour finaliser l'enquête « Point zéro » ;
- financer une contre-expertise officielle avec l'Öko-Institut, basé à Darmstadt, en Allemagne ;
- prendre en charge la réalisation d'autres études de référence : impacts sanitaires, sur la biodiversité et les patrimoines culturel, matériel et immatériel ;
- procéder à la rapide remise en route de la radio communautaire pour que l'information et l'expression des populations locales puissent circuler dans les différentes langues qu'elles pratiquent ;
- allouer plus de moyens à la seule instance étatique malienne dotée de droits d'ingérence effective, l'Association malienne de radioprotection (Amarap).



Partenariats avec des instituts universitaires

L'Aracf envisage de créer à Faléa une antenne académique permanente et pluridisciplinaire.

Etudiants, doctorants et post-doctorants y séjourneraient plusieurs semaines ou mois afin d'y étudier et analyser les changements en cours sous leurs aspects historiques, sociologiques, géologiques, ethnologiques, culturels, géographiques et écologiques.

Elle est ainsi en quête de bourses et d'une minuscule infrastructure de communication satellitaire qui désenclaverait la population de Faléa et permettrait aux stagiaires, étudiants, doctorants, etc. d'effectuer leurs travaux sur place.

Romain Gary

verait la population de Faléa et permettrait aux stagiaires, étudiants, doctorants, etc. d'effectuer leurs travaux sur place.

Services écologiques

LaRevueDurable se permet d'ajouter deux suggestions : l'une est de déterminer la valeur des services écologiques qu'offrent les écosystèmes présents à Faléa, la faune et la flore, les sols, les forêts et les nappes phréatiques dont une partie substantielle sera inévitablement souillée et risque d'être irrémédiablement perdue. Cette étude s'inscrirait dans le chantier ouvert par l'évaluation internationale intitulée

« Economie des écosystèmes et de la biodiversité » (voir l'article page 49 du présent numéro).

Une telle évaluation devrait en outre inclure une analyse des gagnants et des perdants. Les premiers seront au premier chef les entreprises impliquées et les usagers de l'électricité que l'uranium extrait servira à produire dans des centrales nucléaires au Canada ou ailleurs. Les seconds seront les paysans de Faléa. Et si

les gains visent le court terme, les pertes pourraient exercer leurs effets sur le très long terme.

Deuxième suggestion : filmer sur la durée l'aventure de Faléa et de l'Aracf. L'époque se passionne pour le documentaire écologique. Justement, à Faléa, une histoire se dessine. Nul ne connaît tous les éléments du scénario ni son devenir. Mais on peut nourrir l'espoir qu'avec Many Camara et ses alliés, la bataille

de Faléa pourrait bien ouvrir l'ère d'un progrès réel pour les conditions d'exploitation minière en Afrique et la quête d'alternatives à une telle exploitation.

Pour progresser et continuer d'y croire, la société civile mondiale a besoin d'histoires encourageantes. Et ces histoires – qui racontent le possible – doivent être connues. Moteur ! ■

Agnès Sinaï et LRD

Faléa sous la menace de l'uranium



Au Mali, le plus important potentiel d'uranium se situe dans la commune de Faléa, à l'ouest du pays. Un lieu où la biodiversité et la richesse culturelle sont exceptionnelles. La façon dont les mines de cette région seront exploitées déterminera l'avenir de ses écosystèmes et des populations locales. Pour leur éviter un destin funeste, la tâche est de donner pleinement vie, à Faléa, aux institutions démocratiques maliennes. Objectif très ambitieux s'il en est. Mais réalisable.

Rien ne semblait destiner les bois sacrés, les grottes hantées et les baobabs séculaires de cette région paisible à connaître l'irruption d'engins d'excavation et de forage sur son sol. Aux confins ouest du Mali, à la frontière de la Guinée et du Sénégal, logé dans un écrin de verdure, Faléa semblait inaccessible depuis ses falaises, ses promontoires rocheux et ses plateaux dépourvus de voies de communication.

La Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) – Areva à partir de 2006 – avait fait une première tentative d'exploitation de l'uranium au début des années 1980, mais y avait renoncé, le cours des matières premières n'étant, à l'époque, pas assez incitatif pour braver un territoire aussi enclavé. Jusqu'en 2007, les 17 000 habitants des ethnies dialonké, malinké, peul et diakhanké, répartis en 21 villages et hameaux sur environ 400 km², purent donc poursuivre en toute tranquillité leurs activités de subsistance millénaires, pêche, agriculture, chasse, pastoralisme, artisanat, grâce à la prodigalité de la nature et du climat local.

La région de Faléa est riche de sources intarissables et d'une végétation luxuriante et variée qui lui procurent de la fraîcheur et de l'eau à longueur d'année. La flore consiste en une savane arborée traversée de cours d'eau encadrés de forêts-galeries qui abritent une grande diversité d'espèces : fromagers, bananiers, manguiers, bambous.

La faune compte de grands animaux tels que le lion, le guépard, le léopard, l'hippopotame, le buffle, quelques rares éléphants (décimés par le braconnage), l'oryx, du petit gibier comme le phacochère, le porc-épic, la gazelle, la biche, l'antilope, le chacal, le chimpanzé, le cynocéphale, le singe noir, le singe rouge, le lièvre, les rats palmistes, les écureuils et de nombreux reptiles : crocodile, boa, vipère, etc. La faune aviaire n'est pas en reste : perdrix, pintade, épervier, vautour, tourterelle, etc.

Déjà vu

Les effets de l'exploitation de l'uranium sont bien documentés. A Faléa, l'exploitation de mines sur 150 km² menace d'induire des impacts irréversibles sur les terres cultivables et les lieux sacrés du périmètre. De gigantesques excavatrices creuseront le sous-sol transformé en farine dans des broyeurs pour en extraire les matières premières convoitées, à l'aide de l'eau de la nappe phréatique et de poisons causiques. A l'issue de l'exploitation, l'agriculture risque d'être impraticable et les paysans sans alternative professionnelle. L'espace forestier aura rétréci. La radioactivité pourrait contaminer les sources.

C'est ce qu'il est advenu, au Niger, sur les sites d'Arlit et d'Akokan qu'exploite Areva. Des poussières et un gaz radioactif, le radon, y contaminent l'eau et l'air ambiant. Les vents



Amy Zenghies

transportent ce gaz sur des dizaines de kilomètres. Il se désintègre assez rapidement et donne naissance à des métaux lourds radioactifs. Inhaler ces radionucléides augmente les risques de contracter un cancer du poumon.

Les résidus d'extraction de l'uranium, sous la forme de boues radioactives, s'amoncellent sur des reliefs impressionnants. Au Niger, les terrils de l'usine Cominak couvrent une superficie de 50 hectares sur une hauteur de 27 mètres, et contiennent plus de 10 millions de tonnes de résidus radioactifs.

Derrière le paravent démocratique

Traditionnellement, au Mali, la terre n'appartient à personne. Ce sont les « Maîtres de la Terre » qui attribuent les superficies. Celui qui creuse un puits ou plante un arbre sur une terre attribuée par le maître de la terre se voit reconnaître le droit coutumier de cultiver la terre qu'il a mise en valeur. Mais à son accès à l'indépendance, en 1960, l'Etat malien s'inspire des institutions et des cadres bureaucratiques hérités de la colonisation française, qui bouleversent ce régime traditionnel.

Le droit coutumier n'y a plus cours : toutes les terres qu'un titre de propriété ne protège pas reviennent de facto à l'Etat. Selon le nouveau Code minier du Mali, adopté en 1999, le Ministère des mines accorde aux titulaires des titres

miniers d'exploitation la propriété des substances minérales ou fossiles qu'ils extraient. La firme canadienne Rockgate jouit d'un permis d'exploration en vue d'une future exploitation des ressources de la commune de Faléa. Elle agit donc en toute légalité comme propriétaire immobilier du sous-sol pendant toute la durée du permis d'exploration, renouvelable tous les trois ans.

Laissés de côté, les paysans n'ont pas la possibilité d'obtenir des titres fonciers, les seuls légalement opposables aux compagnies minières et à l'Etat malien. Mais de toute façon, à Faléa, la quasi-totalité de la population n'est

pas au courant des projets miniers. Sa mobilisation prendra du temps, car son mode de vie obéit à des rythmes antinomiques avec ceux de l'entreprise qui agit sur son territoire.

« Derrière le paravent d'une démocratie moderne, c'est un pouvoir unilatéral qui s'exerce face à des populations totalement coupées des décisions qui les concernent », constate Arlette Senn Borloz, juriste et anthropologue basée à Genève. En l'occurrence, la région de Faléa, peu peuplée et enclavée, n'a guère d'intérêt électoral pour le pouvoir central. ■



© Bernardo Ertl | Dreamstime.com

BIBLIOGRAPHIE

DRAMÉ A, SENN-BORLOZ A. *Jeliya, être griot et musicien aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, 1992.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.wise-uranium.org

www.uranium-network.org

Exploitation minière dans la région

Depuis la décolonisation et l'adoption de codes miniers modernes en Afrique, le Niger et le Mali principalement, et aussi la Namibie, n'ont cessé d'encourager les investissements étrangers dans l'exploration de l'uranium. Le Mali accorde quelque soixante titres miniers chaque année aux sociétés minières. Dans cette course à l'extraction des ressources, l'uranium et la bauxite occupent une place de choix.

En 2007, le Gouvernement malien a conclu un accord pour explorer les gisements d'uranium, de cuivre et de bauxite avec la société canadienne Delta Explorations Inc., basée à Kamloops, absorbée depuis par Rockgate Capital Corp sise à Vancouver (Canada). Les clauses du contrat ne sont pas publiques. Sur son site internet, la société Rockgate indique qu'elle a acquis les droits d'exploration sur une emprise

de 150 km², qui recoupe les lieux sacrés et fertiles les plus fréquentés de Faléa.

D'autres compagnies se sont lancées dans la prospection d'uranium au Mali : Bayswater Uranium Corp. dont le titre minier a été transféré à Cascade Resources Ltd., Northern Canadian Uranium Inc., Oklo Uranium Ltd.

LRD

64 Agnès Sinaï et LRD

De Faléa à Genève, du Mali à l'Europe, la société civile s'organise

A Bamako, dans d'autres régions du Mali et en Europe, l'Association des ressortissants et des amis de la commune de Faléa (Aracf) vise à faire valoir les droits des populations de cette région. Elle entend mener des expertises indépendantes, démarche inédite en Afrique, et obtenir le soutien actif, partout dans le monde, de collectivités publiques et de chercheurs afin que l'exploitation des mines de Faléa soit, si cela est possible, un modèle de respect des écosystèmes et des droits de l'homme.

Bamako, 20 avril 2010. Me Toumani Keita, huissier de justice et président de l'Aracf, annonce lors d'une conférence de presse qu'il y a tout lieu de penser qu'en 2012, la commune rurale de Faléa deviendra un grand centre minier, avec l'entrée en exploitation d'un gisement d'uranium estimé à 5000 tonnes et d'un gisement de bauxite évalué à plus de 420 millions de tonnes.

Créée en 2003 par des ressortissants de la région (cadres, ouvriers, artisans, commerçants, étudiants, techniciens et animateurs de radio, journalistes, professionnels de la santé, juristes, etc.), l'Aracf a pour mission d'aider les populations de Faléa à faire face aux bouleversements économiques, sociaux et culturels qu'elles s'approprient à vivre... sans le savoir.

« Au regard de tout ce que nous avons constaté dans les villages voisins des sites d'exploitation des mines d'or au Mali, avec l'implantation prochaine d'industries extractives dans notre commune, l'Aracf a décidé de contribuer, aux côtés de l'Etat malien et de la municipalité de Faléa, à la réalisation effective des droits des populations résidentes : protection de la santé, du cadre écologique, des droits et des intérêts économiques et sociaux, de la culture et des aspirations des communautés », a déclaré Me Toumani Keita.



Une telle démarche est totalement inédite au Mali. Jamais, en cinquante ans d'indépendance, la société civile malienne n'avait ainsi cherché à ne pas subir une telle activité et à s'organiser pour faire front. Ne pas rester impuissant face à des choix que ni elle ni les villageois premiers concernés ne maîtrisent est un point essentiel de l'enjeu autour du destin de Faléa.

Deux grands volets

Le premier volet de l'action de l'Aracf est d'établir une cartographie « Point zéro radiologique » à la surface du sol, à Faléa, avant le début de l'exploitation des mines. Cette étude permettra de mesurer les risques radiologiques en l'état et de déterminer la part de l'impact lié aux activités industrielles – que les exploitants

miniers ont l'habitude de minimiser – afin de demander à l'exploitant sa remise en état ou d'exiger des compensations en proportion des dégâts provoqués.

N'est pas encore, en revanche, à l'ordre du jour une évaluation des services écologiques actuels à Faléa, qui serait pourtant également essentielle, à ce stade, afin de voir si la destruction partielle de ce site et des populations qui y vivent se défend sur un strict plan économique (voir page 49).

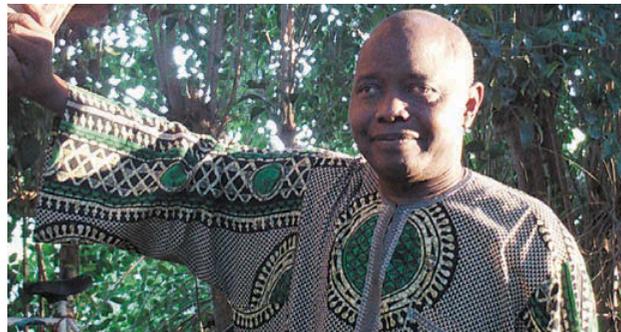
Second grand volet de l'action de l'Aracf : former et informer les populations locales sur la menace imminente dont leur mode de vie fait l'objet et les accompagner pour qu'elles prennent position avec compétence et clairvoyance sur l'étude d'impact que l'exploitant doit remettre au Gouvernement du Mali avant de pouvoir commencer son activité d'extraction.

« Point zéro »

Pour effectuer la cartographie « Point zéro », l'Aracf s'est tournée vers la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad). Basée à Valence, en France, la Criirad est une retombée du nuage de Tchernobyl jadis stoppé aux frontières de l'Hexagone par les autorités françaises. Cette association citoyenne défend le droit à l'information sur la radioactivité et le nucléaire et le droit à la protection contre les dangers des rayonnements ionisants. Elle était toute désignée pour répondre à la sollicitation de l'Aracf.

Avec l'appui du Forum civique européen (FCE), en la personne de Hannes Lammler, de la coopérative Longo Maï, la méthode de relevés sur le terrain a été finalisée et les appareils radiométriques et autres équipements achetés, testés et acheminés à Bamako par deux membres de l'Aracf préalablement formés par la Criirad.

Le FCE est né en 1989 avec la chute du Mur de Berlin. En France, une de ses racines remonte à 1986, lorsque le ministre français de l'Intérieur de l'époque, Charles Pasqua, expulsa 101 Maliens à bord d'un charter. C'est dans ce contexte qu'au début des années 1990, Hannes



Lammler et Many Camara se rencontrent, eux qui pilotent aujourd'hui le soutien à l'Aracf depuis l'Europe. Bref, grâce à l'appui du FCE, six autres personnes de l'Aracf ont pu être formées sur le terrain, à Faléa, pour prendre avec la Criirad les premières mesures radiologiques durant la saison des pluies et à l'automne 2010 afin d'effectuer la cartographie « Point zéro ».

Un autre acteur décisif de cette histoire est la Ville de Genève, qui a donné 27 000 euros à l'Aracf pour couvrir notamment ses frais de formation, d'achat d'équipements et de voyage. L'implication de la Cité de Calvin et son engagement à devenir la dépositaire des résultats de l'étude « Point zéro » contribuent fortement à établir la respectabilité de l'Aracf comme acteur central du dossier.

Many Camara, bref portrait

Cheville ouvrière de l'Aracf en Europe, Many Camara est né à Faléa dans une famille de chasseurs. Ses aïeux, spécialistes de la chasse aux hippopotames, descendaient des Camara, grands chasseurs d'éléphants. C'étaient aussi de grands thérapeutes, qui connaissaient intimement les vertus des plantes. Les griots qui les accompagnaient leur narraient des récits de chasse, leur contaient la philosophie du destin du chasseur, chaque gibier ayant ses codes, ses secrets magiques.

Cette philosophie de l'équilibre avec la nature, de la conscience des limites inhérente à la chasse traditionnelle a marqué les premiers souvenirs de Many. Né en 1950, il connaît le bouillonnement de l'indépendance, proclamée à Bamako en 1960, où il est venu poursuivre ses études scolaires après ses premiers pas à l'école coloniale française à Faléa. Pendant les longues années de la dictature (1968-1991), il milite pour les libertés et affronte la répression, les intimidations, la prison.

Docteur en sociologie urbaine, il enseigne cette matière à l'Université de Bamako. Aux côtés des sans-voix, il ne se rallie pas aux nouvelles thèses réformistes d'Alpha Oumar Konaré, son ami et compagnon de lutte politique de longue date, et milite au sein du parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (Sadi) qui met l'accent sur la lutte contre la corruption et la participation citoyenne effective.

AS et LRD

Etude d'impact

Pour informer et préparer la population locale à réagir au séisme environnemental et social qui l'attend, la législation malienne offre, sur le papier du moins, une vraie opportunité. Le Code minier du Mali précise qu'une société minière doit produire une « Etude d'impact environnemental et social » (Eies) pour obtenir un permis d'exploitation. Cette étude doit inclure l'identification, la description et l'évaluation des effets du projet sur l'homme, la faune, la flore, le sol, l'eau, l'air, le climat, le paysage et le patrimoine culturel.

Ce n'est pas tout. L'entreprise minière doit ensuite remettre cette étude au Gouvernement malien qui, après vérification, a obligation de la soumettre en consultation publique aux populations concernées. Problème : sans aide, les paysans et les villageois de Faléa ne sont pas capables de porter un jugement sur une telle étude. « Ils ne savent pas ce qu'est l'uranium et

ne lisent souvent pas le français ni l'anglais dans lesquels ces textes techniques sont rédigés », signale Many Camara.

Autre point très épineux : personne ne connaît l'échéancier de l'étude d'impact alors même qu'il est obligatoire. « L'astuce est de prendre les populations de court, déplore Many Camara. Elle est de mettre les populations devant le fait accompli, de ne pas leur laisser le temps de réagir, de se documenter ou de réfléchir ni d'imaginer un plan alternatif de développement pour la région. »

En dépit de cette situation, une délégation de douze personnes de l'Aracf est venue de Bamako à Faléa, fin mai 2010, pour former et encadrer des membres locaux de l'association et des communautés résidentes. Et pour sensibiliser la population via des échanges et lors de soirées de projections de documentaires suivies de discussions.

Conseil des sages, enseignants, conseil municipal ont été mobilisés pour préparer la consultation publique. La délégation de l'Aracf a également rédigé en août 2010 un rapport de mission intitulé « Rapport intermédiaire du Point zéro » qui présente ses observations sur la gestion actuelle du dossier uranifère et des propositions d'actions immédiates à l'intention de ses partenaires.

Idéalement, l'Aracf souhaiterait pouvoir confier à l'Institut Öko un mandat pour produire une étude d'impact alternative. Indépendante des intérêts miniers, cette contre-expertise serait d'autant plus convaincante et mettrait la pression sur Rockgate et sur le Gouvernement malien pour fournir une étude crédible. Les populations locales découvriraient en prime les joies de l'expertise contradictoire !

En parallèle, l'Aracf en appelle à l'aide académique et citoyenne internationale. Elle cherche des partenaires universitaires et financiers. Elle fait ainsi tout pour éviter que Faléa soit sacrifié, comme tant d'autres lieux avant lui, sur l'autel du mode de vie non durable des populations du Nord. Et comme très souvent, il faut faire vite.

Deux poids, deux mesures

« Toutes ces démarches, une première dans la vie de la communauté, ont déclenché une vague de doléances qui nous ont conduits à

Etudes d'impact : renforcer le cahier des charges

Pour éviter une facture astronomique au contribuable, en plus des effets environnementaux dévastateurs, il importe de conditionner le permis d'exploitation minière à l'instauration d'un fonds indépen-

nant doté de moyens suffisants pour couvrir les frais de remise en état de la mine et de sécurisation des déchets.

« En Allemagne de l'Est, la collectivité a dû prendre en charge

le coût du démantèlement des mines d'uranium, chiffré à 7,5 milliards d'euros », souligne Gerhard Schmidt, conseiller spécialisé dans la sécurité nucléaire auprès de l'institut Öko, à Darmstadt.

AS et LRD

mener des vérifications multiples », raconte Many Camara. A titre d'illustration : l'insalubrité et les nuisances causées par la base opérationnelle de Rockgate dans le champ d'un paysan et la mort de quatre vaches en gestation aux abords des points de carottage.

L'équipe de l'Aracf a constaté qu'aucun des points de carottage n'a été sécurisé selon les normes environnementales internationales en vigueur. « L'Aracf a l'impression que tout est fait pour contaminer le plus rapidement pos-

sible les surfaces de la future concession minière en vue d'une exploitation à ciel ouvert en chassant les agriculteurs des terres de culture. Il est, pour le moins, incompréhensible que les trous de carottage soient toujours accessibles aux animaux et qu'ils ne soient ni protégés ni étanchéifiés », note le rapport de la délégation.

Tout aussi choquant est le revirement de l'équipe locale de Rockgate, qui était initialement disposée à accueillir et informer la mission de l'Aracf. Mais au final, ses employés ont

refusé, sur ordre de leur direction à Bamako, de fournir des informations à la délégation.

Malgré la lettre de mission officielle reçue de différentes instances ministérielles, l'Aracf n'a pas obtenu d'informations précises sur l'avancée des carottages. Elle n'a pas pu prendre connaissance des cartes des zones et points de sondages déjà réalisés. Elle n'a pas pu étudier les clauses du contrat de recherche ni le cahier des charges du contrat d'exploration et du contrat de prospection.

Bénéfices exorbitants, coûts humains désastreux

Le Mali présente un sous-sol extrêmement riche et des institutions propices à l'enrichissement des investisseurs internationaux. D'où l'engouement pour ses minerais. Mais le pays y sacrifie la souveraineté de son peuple. Jadis riche empire, il consent aux deux principaux extracteurs d'or sur son territoire – Rand Gold et Anglo Gold – des exonérations fiscales somptuaires et alourdit sa dette auprès des institutions financières internationales.

L'ouverture tous azimuts à l'investissement privé repose sur un code des investissements parmi les plus attractifs d'Afrique en termes d'avantages douaniers et fiscaux, de garanties d'investissement et de transfert de capitaux et de revenus, de facilité d'obtention de l'agrément délivré par un guichet unique.

Toutefois, diverses analyses – Oxfam America, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Université du Québec à Montréal (Uqam) – montrent que si le secteur minier constitue un eldorado pour les compagnies privées étrangères, il n'améliore pas les conditions de vie des Maliens sur le long terme. C'est le « paradoxe de l'opulence » (Hayman, 2003).

Son développement n'a pas de retombées positives sur l'industrialisation du Mali, le marché intérieur de l'emploi, les finances publiques et le niveau des dépenses sociales. Les chercheurs de l'Uqam relèvent que l'exonération fiscale accordée aux exploitants de mines d'or pendant les cinq premières années d'exploitation a accéléré les rythmes d'extraction au bénéfice des compagnies privées, mais au détriment des caisses de l'Etat.

Les rapports financiers sur les trois principales mines d'or du Mali (Sadiola, Yatela, Morila) établissent dans quelles proportions ces exonérations fiscales ont enrichi les entreprises minières : de 1997 à 2003, la mine de Sadiola a rapporté plus de 200 millions de dollars de bénéfices à Anglo Gold, qui a versé à l'Etat malien... 20 millions de dollars en taxes.

Aux bénéfices exorbitants des entreprises minières sont associés d'énormes coûts humains :

- violations répétées de la législation du travail et abaissement des normes sociales ;
- destruction des forêts, des sols, de la faune et de la flore ; érosion des sols ; pollution de l'air, des eaux souterraines et de surface ; assèchement des nappes... ;

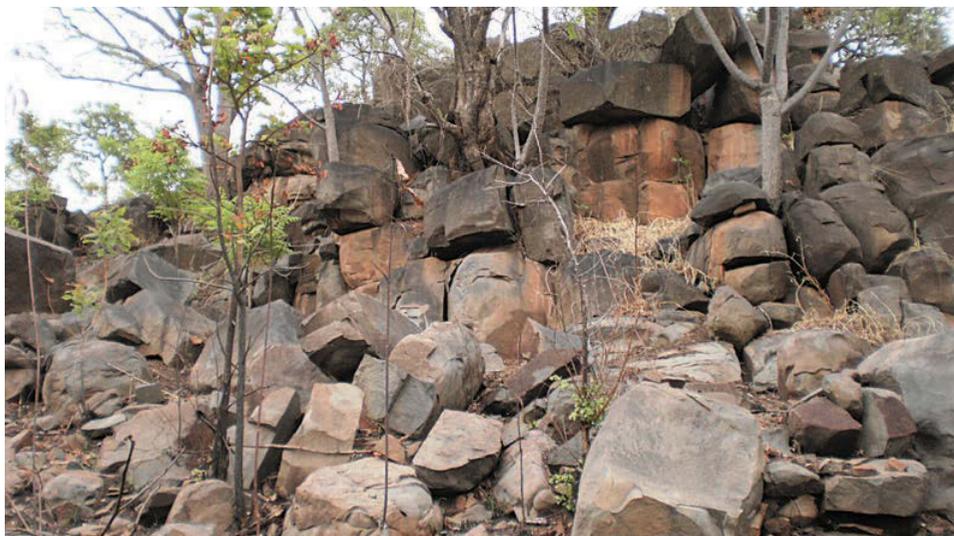


Ronny Gey

- disparition de l'orpaillage traditionnel, les concessions minières recouvrant tous les couloirs d'orpaillage réservés aux autochtones ;
- propagation de graves pathologies et mortalité accrue liées à la chimie utilisée dans les processus de production ou contenue dans les minerais et leurs déchets : cyanure, plomb, mercure, arsenic, etc. ;
- spoliation des communautés de leur patrimoine foncier et foncier, matériel et immatériel (cimetières, lieux de culte, paysages culturels...), déplacements forcés par l'Etat de villages pour délivrer des permis d'exploration et d'exploitation aux exploitants industriels ;
- destruction des bases physiques et économiques des systèmes traditionnels de production agro-sylvo-pastorale sans offrir de réelles possibilités de reconversion ;
- bouleversements démographiques suite à une forte immigration de main-d'œuvre à l'origine de graves tensions sociales.

Des Etats à la hauteur de leur tâche contraindraient les compagnies minières à internaliser et à provisionner les coûts, y compris à long terme, et aideraient les communautés locales à se doter de projets alternatifs sans attendre le miracle des matières premières.

AS et LRD



Falaise dans la région de Faléa

Le refus de Rockgate de collaborer avec les membres de l'Aracf et les menaces inexprimées qui planent sur ses délégués ont conduit les ressortissants de Faléa à solliciter le concours de l'Agence nationale de radioprotection (Amarap). Cette institution est la seule que la loi malienne habilite à demander des informations techniques précises à la compagnie minière. Elle est autorisée à intervenir, via des contrôles inopinés, et à procéder à des mesures de la radioactivité sur le périmètre de prospection. Au besoin, elle peut contraindre Rockgate à cesser les pratiques incriminées avec effet immédiat.

Reste que les informations ne circulent pas. Le rapport de la mission de l'Aracf observe que l'accès aux documents officiels s'est révélé très difficile. L'acquisition des cartes géologiques régionales et des concessions minières, l'obtention des plans et programmes de désenclavement routier et d'équipements sont facilitées et banales pour les investisseurs, mais exceptionnelles, chères et compliquées pour la société civile. Les seules sources pour l'heure sont les indications que Rockgate publie sur son site.

En dépit de l'adhésion de l'Etat malien au processus d'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) lancée en 2002 à Johannesburg sur proposition de Tony Blair, une grande opacité entoure les contrats

signés avec les firmes étrangères et leur gestion. Ils incluent en général des clauses de confidentialité que les organisations de la société civile et les communautés concernées ignorent. Le gouvernement entretient un flou sur les revenus perçus, les dépenses et les flux de bénéfices (Hayman, 2003).

Ils se trouvaient alors dans un endroit connu sous le nom de monts Geiger, en l'honneur de tous les prospecteurs improvisés qui étaient venus y errer, un compteur Geiger à la main. On n'y avait pas trouvé d'uranium, mais les amateurs de merveilleux demeuraient convaincus que quelque part, sous cet amoncellement de roches, se cachaient des gisements fabuleux qu'ils allaient un jour découvrir.

Romain Gary

réagir les autorités. Cette piste hors normes jouxte l'école, le dispensaire, le siège de la radio communautaire locale et de très grands arbres. Elle coupe des voies d'accès et de circulation que les habitants empruntent pour rejoindre le cimetière du village, les hameaux de culture et d'importantes localités de la commune situées à l'ouest.

Selon les informations que l'administration gouvernementale a fournies à l'Aracf, le pro-

porteur n'a soumis à son approbation ni les termes de références, ni le rapport de l'étude d'impact dont la loi fait obligation pour ce type de projet d'infrastructure.

Pour mener leur travail d'enquête sur l'ensemble du terrain de prospection de Rockgate (10,5 km sur 13,3 km), les enquêteurs de l'Aracf devront contourner un obstacle majeur : la grande difficulté que rencontre la population locale pour circuler librement dans les zones d'activités de prospection de Rockgate en dépit des dispositions de la loi malienne, qui n'accorde à la société minière que la propriété du minerai dans le sous-sol. ■

BIBLIOGRAPHIE

CAMARA M. *Enquête « Point zéro radiologique »*, Rapport intermédiaire de la mission à Faléa (du 27 mai au 6 juin 2010), août 2010. Disponible sur demande.

CAMPBELL B, BELEM G, COULIBALY VN. *Poverty Reduction in Africa : On Whose Development Agenda ? Lessons from Cotton and Gold Production in Mali and Burkina Faso*, Les cahiers de la Chaire CA Poissant, Uqam, 2007.

HAYMAN G. *Les entreprises doivent dire ce qu'elles versent aux gouvernements du Sud*, LaRevueDurable n° 4, mars-avril 2003, pp. 27-30.

POUR ALLER PLUS LOIN

CAMILLE DE VITRY, *Le Prix de l'or*, documentaire, 2002.

ALAIN DENEULT, *Noir Canada*, Editions Ecosociété, 2008.

www.criirad.org
www.oeko.de
www.forumcivique.org
www.radiozinzine.org
www.elaw.org

CONTACT

Pour soutenir l'Aracf depuis l'Europe :

Many Camara : manycamara@yahoo.fr
 Hannes Lammler : lammler@forumcivique.org